

08.12.2022 - 11:15 Uhr

## QUATRE PATTES sauve le dernier «ours de restaurant» d'Albanie



### Le dernier «ours de restaurant» d'Albanie est sauvé

QUATRE PATTES transfère l'ours Mark dans sa FORÊT DES OURS à Arbesbach en Autriche

**Zurich, le 8 décembre 2022 – L'organisation mondiale de protection des animaux QUATRE PATTES a remporté hier, le 7 décembre, un nouveau succès en sauvant Mark, le dernier ours dit «de restaurant» d'Albanie. L'ours brun de 24 ans est maintenant en route vers l'Autriche et arrivera le 9 décembre prochain dans son nouveau foyer, la FORÊT DES OURS d'Arbesbach.**

Après que l'équipe de QUATRE PATTES ait anesthésié et libéré Mark de sa cage, la vétérinaire présente l'a examiné et s'est assurée qu'il était effectivement apte à voyager. Mark est maintenant en route depuis l'Albanie vers l'Autriche, via la Macédoine du Nord, la Grèce, la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie.

Mark a été détenu comme attraction touristique à côté d'un restaurant à Tirana pendant plus de 20 ans. Dans une petite cage au sol bétonné, il ne pouvait pas laisser libre cours à son comportement naturel. Dans sa cage beaucoup trop petite, Mark ne trouvait guère de protection contre chaleur et intempéries. Sans lieu de retraite, il était constamment exposé aux regards des clients et clientes du restaurant. De plus, Mark n'a jamais pu hiverner. Il a maintenant de toute urgence besoin de soins adaptés.

Le sauvetage de Mark est une étape importante, mais sans modification des lois, les ours pourraient continuer à être exploités en tant qu'attraction touristique en Albanie. De même, de nombreux grands félins sont toujours commercialisés illégalement et souffrent dans des élevages privés. QUATRE PATTES exige une interdiction de la détention privée d'ours et de grands félins, la création d'un refuge pour animaux sauvages local adapté ainsi que la mise en place de mesures légales en vue de lutter contre le commerce illégal d'animaux sauvages.

Le propriétaire du restaurant avait déclaré vouloir confier Mark à QUATRE PATTES et a confirmé par écrit qu'il ne détiendrait plus jamais d'ours sur le site de son restaurant.

«Mark a passé plus de 20 ans enfermé dans un petit enclos austère qui n'offrait aucune possibilité d'occupation. L'ennui et le stress l'ont conduit à adopter des comportements peu naturels, comme faire les cent pas de manière répétée ou ronger les barreaux métalliques de sa cage. Il souffre de surpoids important, a les dents fort abîmées et il est clair que des examens complémentaires seront nécessaires. Notre équipe d'Arbesbach va bientôt donner à Mark un traitement vétérinaire et des soins appropriés, afin qu'il puisse, nous l'espérons, se rétablir rapidement et mener une vie d'ours digne», explique Magdalena Scherk-Trettin, coordinatrice des projets de sauvetage d'animaux sauvages chez QUATRE PATTES.

**Malgré certains succès : la protection des animaux sauvages en Albanie reste insuffisante**

Selon ses propres recherches et les informations dont dispose QUATRE PATTES, Mark était le dernier « ours de restaurant » en Albanie. L'élevage privé d'ours reste cependant légal, à condition que l'animal soit né en captivité et que son élevage réponde à certaines exigences.

«Aucune personne privée ne devrait être autorisée à détenir un ours ou tout autre animal sauvage. Seule une interdiction de la détention privée d'ours ou d'autres espèces sauvages peut empêcher la souffrance et l'exploitation de ces animaux. Nous demandons instamment aux autorités albanaises de prendre également des mesures pour lutter contre le commerce illégal d'animaux sauvages, qui a fortement augmenté ces dernières années. Notre travail en Albanie est loin d'être terminé», déclare Sajmir Shehu, coordinateur de projets chez QUATRE PATTES en Albanie.

QUATRE PATTES et le ministère albanais du Tourisme et de l'Environnement collaborent étroitement à l'élaboration d'un nouveau protocole d'accord (MoU) visant à améliorer la coopération en ce qui concerne la modification et l'application des lois. Il prévoit également la création par les autorités albanaises d'un refuge pour animaux sauvages dans le pays, ce qui faciliterait la saisie des animaux détenus illégalement.

#### **Arosa Terre des Ours : depuis 2019, également un refuge de deux anciens ours de restaurant**

Amelia et Meimo sont également deux anciens ours de restaurant d'Albanie, qui depuis leur arrivée en Suisse, mènent une existence conforme aux besoins de leur espèce. Le refuge Arosa Terre des Ours, situé au cœur des montagnes pittoresques grisonnes, s'étend sur 2,8 hectares. Il est géré par Arosa en collaboration avec QUATRE PATTES depuis 2018. Les ours provenant de détentions problématiques y trouvent un vaste espace et vivent proche de la nature.

#### **La FORÊT DES OURS d'Arbesbach en Autriche est un foyer adapté aux ours sauvés**

Depuis 1998, la FORÊT DES OURS d'Arbesbach offre aux ours rescapés un foyer pour la vie dans un habitat proche de la nature. Ce fut le premier projet de QUATRE PATTES en faveur des ours et le refuge a été agrandi en 2009. Mark sera le nouveau pensionnaire dans le refuge pour ours autrichien depuis 2015. Quatre autres ours vivent déjà sur ce site de plus de 1,4 hectares. Dans la région du « Waldviertel », à l'est de l'Autriche, connu pour ses paysages ruraux intacts, les ours ont de la place pour laisser libre cours à leurs comportements naturels. Ils peuvent se baigner, creuser, parcourir le site, grimper et se retirer dans des grottes, soit pour se cacher et somnoler, soit pour hiverner.

Vous pouvez en savoir plus sur le travail de QUATRE PATTES en Albanie [ici](#).

#### **Au sujet de QUATRE PATTES**

QUATRE PATTES est l'organisation mondiale de protection des animaux sous influence humaine directe, qui révèle leurs souffrances, sauve les animaux en détresse et les protège. Fondée en 1988 à Vienne par Heli Dungler et des amis, l'organisation plaide pour un monde où les humains traitent les animaux avec respect, compassion et compréhension. Les campagnes et projets durables se concentrent sur les chiens et chats errants ainsi que sur les animaux de compagnie, les animaux de rente et les animaux sauvages – tels que les ours, les grands félins et les orangs-outans – vivant dans de mauvaises conditions de détention ainsi que dans les zones de catastrophe et de conflit. Avec des bureaux en Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, France, Kosovo, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse, Thaïlande, Ukraine, USA et Vietnam ainsi que des refuges pour animaux en détresse dans onze pays, QUATRE PATTES fournit une aide rapide et des solutions durables. QUATRE PATTES est en outre un partenaire d'Arosa Terre des Ours, le premier refuge en Suisse qui offre aux ours sauvés de mauvaises conditions de détention un environnement adapté à l'espèce.

[www.quatre-pattes.ch](http://www.quatre-pattes.ch)

-----

#### **Photos et vidéos**

Une sélection de photos est disponible [ici](#).

Du matériel vidéo est à télécharger [ici](#).

Copyright: voire métadonnées

L'utilisation des photos et des vidéos est gratuite. Elles ne peuvent être utilisées que pour les rapports portant sur ce communiqué de presse. Pour ce rapport uniquement, une licence simple (non exclusive, non transférable) et incessible est accordée. Une réutilisation future des photos et des vidéos n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable de QUATRE PATTES.

**Vidéos:** le diffuseur est tenu d'utiliser le copyright lors de la diffusion. La référence au droit d'auteur peut être faite soit en insérant le logo original, soit en insérant l'inscription «QUATRE PATTES - Organisation mondiale de protection des animaux», soit en informant verbalement le spectateur que le propriétaire du matériel est «QUATRE PATTES - Organisation mondiale de protection des animaux».

Le droit autrichien est appliqué sans ses normes de référence, le lieu de compétence juridictionnelle est Vienne.

#### **Contact Médias**

Sylvie Jetzer  
Communication Suisse  
QUATRE PATTES  
Altstetterstrasse 124

#### Medieninhalte



Mark a été détenu comme attraction touristique à côté d'un restaurant à Tirana pendant plus de 20 ans. © FOUR PAWS



Mark était le dernier «ours de restaurant» en Albanie. © FOUR PAWS



QUATRE PATTES sauve le dernier «ours de restaurant» d'Albanie. © FOUR PAWS



Le dernier «ours de restaurant» d'Albanie est en route pour la FORÊT DES OURS d'Arbesbach en Autriche. © FOUR PAWS

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/de/pm/100004691/100899884> abgerufen werden.